

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 JANVIER 2023

Le dix-huit janvier deux mille vingt-trois,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/01/2023

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, LASNIER Isabelle, MEIGNIEN Christine et CATINOT Isabelle.

Absent(e)(s) : BOIBELET AVRIL Elsa, TEXIER Isabelle, CADORET Anita, NEBOUT Franck, MARTY Didier et MOUNIER Marlène.

Pouvoir(s) : BOIBELET AVRIL Elsa à COUSSEAU Stéphanie, TEXIER Isabelle à BARBOT Jean-Pierre, CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric, NEBOUT Franck à DÉNOUE Joël, MARTY Didier à BOULLAULT Angèle, MOUNIER Marlène à CHABOT Jean-Michel.

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 19

Secrétaire de séance : COUSSEAU Stéphanie

Résumé des décisions prises

- Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 09/12/2022.
- Le Conseil prend acte du rapport du Maire relatif aux décisions prises par délégations du Conseil.
- Abrogation, à la majorité, de la délibération n° 2022-06-06 relative au projet de partage avec la CDC 4B Sud Charente des taxes d'aménagement perçues par la commune.
- Acceptation à l'unanimité du programme de travaux de voirie 2023 (année hors FDAC) pour un montant total de 34 720.68 € TTC
- Acceptation à l'unanimité pour la vente du lot 25 (1 011m²) du lotissement de la Renardière pour un montant de 28 000 € à M. LELIEVE.
- Approbation à l'unanimité de signature d'une convention tripartite avec le Syndicat d'Eau Potable (SEP) Sud Charente et la Sté SAUR pour l'entretien des bornes incendie sur le territoire communal.
- Approbation à l'unanimité pour baisser l'indemnité de fonction du Maire (à sa demande) de 51,60 à 45,46 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- Questions et information diverses :
 - Aire de camping-cars :
Les travaux ont débuté avec le terrassement et l'implantation des réseaux.
 - Construction CetteFamille :
Les travaux de viabilisation prévus par la commune pour l'ancien stade seront programmés dans les meilleurs délais car la construction d'habitat partagé par la Sté CetteFamille a démarré en ce début d'année.
 - Enquête publique PLU :
La CDC 4B Sud Charente a programmé l'enquête publique pour le PLU communal.
Cette enquête se déroulera du 06 février 2023 à 9h au 07 mars 2023 à 17h.

En Mairie le 20 JAN. 2023

Le Maire, Guy DECELLE

